



DÉLIBÉRATION

du 16 décembre 2025

Présents : 23 Excusés : 2 2 pouvoirs Absents : / Votants : 25 En exercice : 25	L'an deux mille vingt-cinq, le seize décembre à dix-neuf heures, les membres du Conseil Municipal se sont réunis à Mésanger, à la Mairie, salle du Conseil Municipal, en séance publique, sous la présidence de Mme Nadine YOU, Maire. Étaient présents : M. Antony AURILLON, M. Bruno BENOIT, Mme Noëlle BICHON, Mme Sandrine BRANCHEREAU, M. Bruno CHICOISNE, Mme Maria COURTAY, Mme Florence DRAKE DEL CASTILLO, Mme Estelle GOIMBAUD, M. Damien GUILLON, M. Philippe JAHAN, Mme Isabelle LEAUTE, M. Jérôme LECERF, M. Ludovic LEDUC, M. Frédéric LEGRAS, Mme Agnès LEMARIE, Mme Marina LUCAS, Sandrine MARTINY, Mme Rosalie OUTIN, M. Fabrice PAYEN, Mme Turkan RENZO, Mme Sandrine SUTEAU, M. Philippe THIBAUDEAU, Mme Nadine YOU Étaient absents excusés : Mme Laurence BERNARD TANGUY (ayant donné pouvoir à Sandrine MARTINY), Mme Laura BRETAUD (ayant donné pouvoir à Mme Estelle GOIMBAUD), Assistaient également au titre des services : Fabienne PITON, Marie LE ROUX - LARDEUX Secrétaire de séance : Philippe JAHAN Date de la convocation : 10 décembre 2025
Délibération certifiée exécutoire par le Maire, compte tenu de sa télétransmission en PRÉFECTURE de Nantes et de l'accusé de réception reçu, Le <u>17/12/2025</u> Publiée, le <u>18/12/2025</u> Notifiée, le	
Délibération n°25.8.11	RESSOURCES HUMAINES <i>Création emploi permanent adjoint technique - pôle technique - agent polyvalent d'entretien des espaces verts</i>

Madame le Maire fait part au Conseil municipal qu'en raison de la mutation d'un agent occupant les fonctions d'agent polyvalent d'entretien des espaces verts, il convient de le remplacer.

Un avis d'appel à candidatures a donc été publié. Des entretiens ont eu lieu mais la candidate retenue n'étant pas titulaire de la fonction publique, il est proposé de créer un poste de d'agent polyvalent d'entretien des espaces verts ouvert sur le grade d'adjoint technique.

Après avoir entendu cet exposé,

Sur proposition de Madame le Maire,

Vu le Code général des Collectivités territoriales ;

Vu le Code général de la fonction publique ;

Vu le décret n° 2006-1691 du 22 décembre 2006 modifié portant statut particulier du cadre d'emplois des adjoints techniques territoriaux,

Vu le tableau des emplois ;

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité (25 votants) :

► **CRÉE** un emploi permanent à temps complet à compter du 1^{er} janvier 2026 permettant le recrutement d'un agent polyvalent d'entretien des espaces verts ouvert sur le grade d'adjoint technique relevant de la catégorie hiérarchique C.

► **DIT** que les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges de l'agent nommé seront inscrits au budget 2026 aux chapitres et articles prévus à cet effet.

Philippe JAHAN
Secrétaire de séance

Le Maire,
Nadine YOU

Accusé de réception en préfecture 044-214400962-
20251216-25811d-DE Reçu le 17/12/2025